

# CREDIT ADAPTATION

## Soutien financier pour formations spécifiques des travailleurs

EMPLOI & FORMATION

### Généralités

Le **Crédit-Adaptation sert à soutenir financièrement les formations spécifiques** que vous organisez pour vos travailleurs dans le but de les **maintenir à niveau ou de développer leurs compétences**.

### Pour qui?

Pour les entreprises de toute taille et de tout secteur ayant au moins un siège en région de langue française à l'exception des A.S.B.L.

Pour tout travailleur lié par un contrat de travail auprès de l'entreprise et tout intérimaire occupé au moment de la formation.

### Avantages

Vous obtenez une **intervention forfaitaire horaire** par travailleur de :

- 9 euros pour les PME, c'est-à-dire pour les entreprises de moins de 250 travailleurs et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 50 millions d'euros ou le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros ;
- 6 euros pour les autres entreprises ;
- La subvention est **plafonnée à 80 000 euros par entreprise et par période de deux ans** et ce, dans les limites budgétaires fixées annuellement ;
- Vous bénéficiez de conseils de nos spécialistes qui vous aideront à constituer votre dossier et à élaborer votre plan de formation.

### PROCEDURE

En pratique

Complétez le [formulaire de demande initiale au Crédit-Adaptation](#) AVANT le début de la formation et envoyez-le à [creditadaptation.siegecentral@forem.be](mailto:creditadaptation.siegecentral@forem.be)

Plus d'infos ?

- Prenez contact avec votre conseiller.
- [0800/93 946](tel:080093946), si vous n'avez pas encore de conseiller.

## CONDITIONS

Toute entreprise ayant au moins un siège d'activités en Wallonie de langue française à l'exception des ASBL

- Les formations spécifiques doivent concerner au minimum 3 travailleurs dans l'entreprise ou intérimaires occupés dans l'entreprise au moment de la formation et être liées à l'une des situations suivantes :
- remise à niveau, polyvalence ou adaptation à un nouveau poste de travail ;
- utilisation d'un nouvel outil, de nouvelles méthodes de travail ;
- mise en place d'un système de management de qualité (ISO 9001) ;
- mise en place d'un système de management de l'environnement (ISO 14001, EMAS) ;
- mise en place d'un système de management de la sécurité (VCA, BeSaCC, OHSAS 18001) ;
- mise en place d'un système de réduction ou d'aménagement du temps de travail ;
- adaptation à toute mutation industrielle, organisationnelle ou technologique.

## LIENS UTILES

- [Le Forem – Entreprises – Aides financières – Cédit adaptation](#)

## Contacts

### ORGANISME COMPETENT

#### FOREM – CHARLEROI

Service Crédit-Adaptation  
Boulevard Tirou, 104 • 6000 CHARLEROI  
Tél. : 071/23.95.76

Email : [creditadaptation.siegecentral@forem.be](mailto:creditadaptation.siegecentral@forem.be)  
Site Internet: [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

#### Le FOREM – Contact Citoyens

0800/ 93.947  
<http://www.leforem.be/>

Du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h00

#### Le FOREM – Contact Entreprises

0800/93.946  
<https://www.leforem.be/entreprises.html>

#### Horaire de contact :

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ-NOUS